

Angela SCHROTT (Bochum, Allemagne)

L'allure extraordinaire en français contemporain : la modalisation du futur périphrastique et du futur périphrastique du passé

La relation entre sémantique et pragmatique, qui constitue le grand domaine de recherche de notre section, se manifeste, entre autres, dans les liens qui existent entre la valeur sémantique d'une forme et ses valeurs pragmatiques. Pour illustrer cette interdépendance entre la sémantique et la pragmatique, je choisirai à titre d'exemple une forme temporelle, le *futur périphrastique*.

Les valeurs temporelles et modales du *futur périphrastique* découlent d'interactions entre la sémantique de base de la forme temporelle et le contexte. Une telle interaction, qui obéit à des règles précises, crée un potentiel pragmatique qui détermine les usages et les restrictions d'usage du *futur périphrastique*. Pour documenter la genèse d'une valeur pragmatique, je présenterai un type d'emploi modal du *futur périphrastique* : l'*allure extraordinaire*.¹ La grande majorité des études sur l'*allure extraordinaire* fait seulement référence au *futur périphrastique* (« je vais chanter ») sans prendre en considération le *futur périphrastique du passé* (« j'allais chanter ») qui connaît également cette modalisation – les mécanismes de modalisation fonctionnent d'une manière analogue pour les deux formes. La description de ces deux formes de l'*allure extraordinaire* focalise l'interaction entre le *futur périphrastique (du passé)* et certains facteurs contextuels et éclaire ainsi la relation entre la sémantique de base d'un temps et les valeurs pragmatiques que ce temps peut prendre dans les divers types de contextes.

Avant d'expliquer le mécanisme de cette modalisation, je présenterai brièvement la sémantique de base du *futur périphrastique (du passé)* en l'opposant au *futur simple (du passé)*.

1. Futur périphrastique et futur périphrastique du passé

Le *futur périphrastique* et le *futur périphrastique du passé* expriment qu'une action sera réalisée postérieurement à une situation de référence et indiquent que les conditions de cette action sont déjà remplies et « actuelles » dans la situation de référence, ce que j'appellerai le « conditionnement actuel » du *futur périphrastique*.² Dans le cas du *futur périphrastique* la situation de référence est identique à la situation d'énonciation tandis que le *futur périphrastique du passé* se réfère à une situation dans le passé : l'énonciateur prend la place d'un locuteur dans le passé et la situation de référence est ainsi transposée dans le passé

¹ Le terme d'*allure extraordinaire* est mentionné pour la première fois par PICHON (1933 : 93–97) et DAMOURETTE/PICHON (1936 : 107, 818–830).

² Voir SCHROTT (1997 : 26–40), et les renvois bibliographiques.

(VET, 1980 : 31 s.). L'important pour notre analyse est le fait que, malgré la différence de référence, le *futur périphrastique* et le *futur périphrastique du passé* ont en commun la même sémantique caractéristique de la « condition actuelle » qui les oppose au *futur simple* et au *futur simple du passé* (qu'on appelle le « conditionnel ») :

- [1] « Vieux, tu crois que tante Mathilde (*va claquer* – **claquera*)? » – « J'en sais rien. »
(*aristocrates*, 233)
- [2] A cette annonce, Paul fut saisi d'un accès de rire en trois quintes si violentes qu'elles dévièrent une bouchée de sardines à la tomate, et je crus qu'il (*allait périr* – **périrait*) sous nos yeux ; (...).
(*secrets*, 88)

Dans ces deux exemples le *futur périphrastique (du passé)* se rapporte à une action déjà préparée par la situation de référence. Dans [1] et [2], la mort est conditionnée dans la situation actuelle de référence, soit par une grave maladie, soit par l'accident décrit par le narrateur (SCHROTT, 1997 : 57–60, 64). Seul le *futur périphrastique (du passé)* peut exprimer que l'action postérieure est actuelle et imminente, ce qui est exigé par les exemples. Par contre, le *futur simple* et le *futur simple du passé* expriment des actions postérieures qui ne sont pas encore préparées par la situation de référence et dont les conditions ne seront remplies que plus tard. Ainsi, le *futur simple (du passé)* est un futur virtuel sans lien avec la situation de référence et traduit une existence future qu'on ne peut pas encore localiser dans l'avenir. Cette sémantique virtuelle présenterait dans les exemples cités la mort comme un événement purement virtuel, coupé de la situation de référence. En utilisant le *futur simple (du passé)* dans [1] et [2], on n'exprime pas ses craintes pour la vie d'une personne, on se demande plutôt si cette personne compte parmi les mortels, ce qui ne correspond pas aux situations données.

Le « conditionnement actuel » propre au *futur périphrastique* est la base sémantique de cette modalisation qu'est l'*allure extraordinaire*, modalisation qui est déclenchée par un type de contexte particulier.

2. La modalisation du futur périphrastique

L'analyse du corpus montre que le *futur périphrastique* prend la valeur modale d'*allure extraordinaire* dans des contextes où une action conditionnée par la situation actuelle est repoussée par le locuteur (voir SCHROTT, 1997 : 257–270). Ce refus s'effectue dans la plupart des cas en utilisant la négation *ne...pas* :

- [3] « Et Félix? s'écria Pamphile. Que va penser Félix s'il ne me revoit pas? » – « Il ne sera pas étonné quand il saura ce qui s'est passé. Je lui apprendrai tout. » – « Flavie, gémit Pamphile, vous (*n'allez pas faire* – ?*ne ferez pas*) _a! Vous ne le pouvez pas. Félix et moi, nous sommes des camarades de régiment. (...) Vous ne pouvez briser une amitié comme la nôtre. »
(*Euffe*, 17)

Le *futur périphrastique* « Vous n'allez pas faire ça ! » renvoie à une intention qui ne correspond pas aux attentes du locuteur et lui paraît par conséquent « extraordinaire ». Pamphile manifeste son mécontentement dans le but de faire appel à Flavie pour qu'elle abandonne son projet. L'*allure extraordinaire* implique ici qu'on cherche à convaincre l'interlocuteur, tandis que le *futur simple* « Vous ne ferez pas ça ! » exprime une simple

volition de la part de Pamphile, qui n'est pourtant pas dans la position de donner des ordres. Dans le texte suivant, l'auteur joue avec cette stratégie de l'*allure extraordinaire* :

- [4] Quand on est une femme de poids, qu'on habite au trente et unième étage d'une tour d'un quartier très chic de Paris et que des petits idiots détraquent l'ascenseur, ça pose problème. On (*ne va pas en faire* – ?n'en fera pas) toute une histoire? Mais si, justement. Et même un roman irrésistible (...). (NO 1399, 77)

Dans cette séquence, l'auteur joue avec la banalité du sujet qui pourrait provoquer le refus du lecteur – « On ne va pas en faire toute une histoire! » – et s'oppose à cette réaction probable : « Mais si, justement. » Le *futur simple* en tant que volition détruirait ce jeu subtil avec les attentes du lecteur.

Les exemples présentés montrent que l'*allure extraordinaire* fonctionne comme un schéma d'interaction où la disposition de l'interlocuteur est « niée » et rejetée par le locuteur. Des exemples [3] et [4] il s'ensuit que l'*allure extraordinaire* est une valeur modale propre au *futur périphrastique*, valeur que le *futur simple* ne peut exprimer. Cette exclusivité s'explique par le fait que l'interaction avec la négation n'est pas la même pour les deux formes temporelles. L'*allure extraordinaire* est déclenchée, dans la plupart des cas, par une négation qui nie une assertion dans sa totalité (SCHROTT, 1997 : 270–284). Cette négation à valeur illocutoire n'agit pas de la même façon sur le *futur périphrastique* que sur le *futur simple*. Le caractère virtuel du *futur simple* implique qu'il y ait une alternative entre la réalisation et la non-réalisation de l'action future – la négation porte sur l'aspect de la réalisation. Dans le cas du *futur périphrastique*, l'avenir est moins « ouvert » parce que l'action future est déjà préparée par les conditions actuelles. Comme l'action conditionnée par la situation actuelle est déjà en train, la négation ne peut pas se référer à la réalisation de l'action. Dans le cas du *futur périphrastique*, la négation « refuse » la condition actuelle qui se manifeste dans l'attitude de l'interlocuteur. Ainsi, la sémantique du conditionnement actuel devient le pivot de la modalisation dans les contextes de négation. Cette négation d'une intention peut également être exprimée par une interrogation qui traduit un jugement du locuteur repoussant l'intention de l'interlocuteur : (STEMPEL / FISCHER, 1985 : 247–ss., 252–ss., 258 ; SCHROTT, 1997 : 284–291) :

- [5] Vous *allez* vous *contenter* de regarder les trous du toit s'agrandir et les parquets s'effondrer, hein? Mais qu'est-ce que vous avez dans le ventre? (*aristocrates*, 265)

Le locuteur attribue à l'interlocuteur une certaine lâcheté pour l'inciter à donner un démenti. Ici, le refus est sous-entendu dans l'interrogation ; pour cette raison, l'*allure extraordinaire* n'équivaut pas toujours à la collocation « ne pas aller faire quelque chose ». Des exemples comme [5] mettent en relief le fait que l'*allure extraordinaire* n'est pas inextricablement liée à la négation *ne...pas*, cette valeur modale s'obtient plutôt grâce à un acte illocutoire de négation ou non-assertion. La modalisation du *futur périphrastique* est donc déclenchée par un acte illocutoire.

3. L' allure extraordinaire du futur périphrastique du passé

L'analyse du corpus montre que le mécanisme de modalisation fonctionne d'une manière analogue pour le *futur périphrastique du passé*. L'*allure extraordinaire* comme schéma

d'interaction n'est pas réservée au *futur périphrastique*, le *futur périphrastique du passé* dispose du même potentiel pragmatique – un phénomène absent des grammaires³ :

- [6] Finalement, le ministre des Affaires sociales a renoncé à son projet. Commentaire d'un proche du ministre : « Nous (*n'allions pas ouvrir* – *n'ouvririons pas) deux fronts au parlement!. » (NO 1556, 25)

Le locuteur fait allusion à une situation passée et nie qu'on fût, dans cette situation-là, disposé à risquer un conflit qui serait allé à l'encontre des usages de la politique. Ici, tout comme dans le cas du *futur périphrastique*, le conditionnement actuel dans la situation de référence est produit par une intention que le locuteur refuse. La même valeur pragmatique se manifeste dans l'exemple suivant où l'on commente le voyage en France de l'écrivain féministe Taslima NASREEN qui était menacée par des groupes musulmans intégristes :

- [7] Edouard Balladur : lundi matin, dans le train qui le menait à Amboise, le Premier ministre a redit : « Le problème, c'est que Taslima Nasreen voulait signer ses livres à la Fnac. On (*n'allait quand même pas vider* – *ne viderait quand même pas) le magasin de tous ses clients (...) ... » (NO 1562, 28)

BALLADUR rappelle une situation où le gouvernement s'était prononcé contre le voyage de l'écrivain et avait repoussé l'idée de tous ceux qui auraient été prêts à prendre des mesures de sécurité draconiennes en signe de protestation contre l'intégrisme – l'*allure extraordinaire* évoque ici une attitude typique dans le débat autour de Taslima NASREEN.

On trouve une référence analogue à une interaction dans le passé dans l'exemple suivant, tiré de l'histoire d'un crime que la police n'a pas pris au sérieux à temps :

- [8] La voiture avait été incendiée et les plaques minéralogiques dévissées. Les gardai [sic] de Loghrea ont enregistré la déclaration et ont pensé à autre chose. Sans doute des jeunes qui avaient commis un mauvais coup, ou des gens venus de « l'autre côté » de l'Irlande du Nord. On (*n'allait pas mettre* – *ne mettrait pas) toutes les polices de la République en branle pour si peu. (NO 1549, 49)

Dans ce texte, l'*allure extraordinaire* exprime l'attitude des agents de police qui prennent les traces d'un meurtre pour un simple acte de vandalisme et refusent par conséquent l'idée d'alarmer toutes les polices de la région. L'auteur se met à leur place et résume leur argumentation à l'aide du schéma d'interaction inhérent à l'*allure extraordinaire*.

L'analyse des exemples montre que l'*allure extraordinaire* du *futur périphrastique* et du *futur périphrastique du passé* contient dans les deux cas un schéma d'interaction identique où le locuteur récuse l'attitude de l'interlocuteur. Une telle interaction trouve sa place naturelle dans le moi-ici-maintenant et dans la communication qui se déroule face à face. Cette dynamique de l'interaction directe est plus rare dans les contextes d'emploi du *futur périphrastique du passé*. Dans ces contextes, on se reporte à une situation d'énonciation dans le passé et évoque l'interaction qui a eu lieu dans cette situation comme c'est le cas dans les exemples [6], [7] et [8].

L'analyse comparative du *futur périphrastique* et du *futur périphrastique du passé* fait ressortir que l'*allure extraordinaire* est une valeur modale qui est propre au *futur périphrastique (du passé)* et que le mécanisme de modalisation fonctionne de manière analogue

³ Autant que je sache, GOUGENHEIM (1929 : 109) et FLYDAL (1943 : 64–s.) sont les seuls à citer des exemples du *futur périphrastique du passé* qui sont proches de la valeur modale de l'*allure extraordinaire*.

pour le *futur périphrastique* et le *futur périphrastique du passé*. Les deux formes ont la même sémantique du conditionnement actuel, sémantique qui est la base de cette modalisation déclenchée par l'acte illocutoire de la négation. La transposition de la situation de référence dans le passé laisse intacte la sémantique du *futur périphrastique* de sorte que le *futur périphrastique du passé* se prête au même type de modalisation : les deux formes font preuve d'une interaction analogue entre forme et contexte. La sémantique du conditionnement actuel qui est localisée soit dans le moi-ici-maintenant, soit dans une situation de référence dans le passé, comporte une intention qui est ensuite niée par l'acte illocutoire de la négation. Cette interaction entre la sémantique temporelle du *futur périphrastique (du passé)* et l'acte illocutoire qui est sémantiquement assez loin du concept temporel illustre la multiplicité des relations entre la forme temporelle et le contexte. Comme le facteur essentiel de la modalisation est un acte illocutoire, une telle interdépendance prouve également qu'il est indispensable de décrire les usages d'un temps dans une perspective pragmatique.

Références bibliographiques

Textes

- CHEVALLIER, G. 1968 (1945) : Les héritiers Euffe, Paris, Le Livre de Poche.
 LE NOUVEL OBSERVATEUR. 1990–1996.
 PAGNOL, M., 1988 (1960) : Le temps des secrets. Souvenirs d'enfance, Paris, Éditions de Fallois.
 SAINT PIERRE, M. DE (1954) : Les aristocrates, Paris, Éditions de la Table Ronde.

Études

- DAMOURETTE, J. / PICHON, E. (1936) : Des mots à la pensée. Essai de Grammaire de la Langue Française, Vol. V : Verbe (fin) : Auxiliaires – Temps – Modes – Voix, Paris.
 FLYDAL, L. (1943) : « Aller et venir de suivis de l'infinitif comme expressions de rapports temporels. », in : Avhandlingar det Norske Videnskaps-Akademi, Oslo, 1–119.
 GOUGENHEIM, G. (1929) : Étude sur les périphrases verbales de la langue française, Paris.
 PICHON, E. (1933) : « De l'accession du verbe aller à l'auxiliarité en français », in : Revue de philologie française et provençale, 45, 65–108.
 STEMPEL, W.-D. / FISCHER, R. (1985) : « Die französische Intonationsfrage in alltagsrhetorischer Sicht. », in : Güllich, E. / Kotschi, Th. (éds), Grammatik, Konversation, Interaktion. Beiträge zum Romanistentag 1983, Tübingen, 239–268.
 SCHROTT, A. (1997) : Futurität im Französischen der Gegenwart. Semantik und Pragmatik der Tempora der Zukunft, Tübingen : Narr.
 TOGEBY, K. (1982) : Grammaire française, Vol. II. Les Formes Personnelles du Verbe. Publié par Magnus Berg, Ghani Merad, Ebbe Spang-Hansen. Copenhague.
 VET, C. (1980) : Temps, aspects et adverbes de temps en français contemporain. Essai de sémantique formelle, Genève.